

POUVOIR si vous n'assistez pas à l'assemblée

Je soussigné(e)

membre donateur de l'association U.V.P. conformément à nos statuts,

Donne pouvoir à :

(Nom et Prénom) :

ou à défaut : (Nom et Prénom) :

Pour me/nous représenter à l'assemblée générale annuelle prévue le :

dimanche 22 juin 2025 à dix heures vingt (10 h 20)

Salle des terres blanches - 391 rue des Terres blanches 45200 AMILLY

Il (elle) pourra m'y représenter valablement, prendre part à toute délibération, faire toute proposition, voter, signer tout document et plus généralement faire le nécessaire en mon nom dans le cadre de l'ordre du jour.

Amilly, le.....22 juin 2025
Signature :

Faire précéder votre signature de la mention manuscrite :«**Bon pour pouvoir**»
Votre présence est vivement souhaitée, mais en cas d'impossibilité votre pouvoir est **INDISPENSABLE** à l'obtention des quorums et majorités sans lesquels une seconde assemblée (et les frais qui vont avec) devrait se tenir.

Si vous assistez : rayez le pouvoir ci-dessus

- Puis Rappelez VOTRE NOM :

- Nbre de personnes à l'apéritif...au déjeuner-spectacle:.....

pour le repas, cochez vos préférences ci-après:

- Les entrées sont fournies les membres peuvent en apporter,
- Plat de résistance et ses légumes sont fournis (traiteur),
- Si régime :j'apporte mon plat principal(même à réchauffer)

j'apporterai avec plaisir (mais pas du tout obligatoire):
- Quelques apéritifs et/ou « amuse-bouches » et/ou entrées, salades composées ou non,...*fromages sans doute inutiles* (étant donné l'importance des plats précédents,les convives n'ont plus faim...) Fruits fournis.

et/ou quelques pâtisseries toujours très appréciées.

L'association se charge de toutes les boissons non apportées: Apéritifs, vins, eaux, café, thés, des assiettes. Des verres U.V.P. seront disponibles (don 5 € déductible). Prévoyez les couteaux, fourchettes (nous n'en auront que pour les rares invités)

puis retournez-nous ce documents par tous moyens.

Merci pour l'équipe des organisateurs bénévoles